

# Charles Nodier et le « style singulièrement commun »

Nicolas WITTWER  
*Université de Genève*

*Abstract:* Nodier, dans la préface de *La Fée aux Miettes*, revendique l'adoption d'un « style singulièrement commun ». Pour interroger et comprendre ce parti pris stylistique, cet article entreprend notamment de le relier à la philosophie du langage que Nodier déploie dans ses travaux de « linguiste » et de lexicographe, et de montrer, en l'occurrence, une continuité et une cohérence entre la promotion d'un « style commun », sur le plan littéraire, et un imaginaire de la langue qui valorise la parole commune. En défendant une proximité et une solidarité entre langue littéraire et langue ordinaire, Nodier s'applique alors à réhabiliter le lieu commun (celui que le langage courant emploie volontiers), en lui assignant même une valeur poétique.

*Keywords:* Nodier, style, lieu commun, romantisme, *La Fée aux miettes*

La contribution de Nodier à l'émergence et à l'essor du romantisme en France est incontournable, quoique l'histoire littéraire ne lui consacre pas toujours la place qu'elle serait en droit d'occuper. Ainsi, la manière dont cet auteur et son œuvre se confrontent au lieu commun semble avoir échappé à l'attention des spécialistes de ces questions ; peut-être aussi parce qu'elle se distingue résolument d'une posture de rejet ou de condamnation, si fréquemment associée à la « pensée romantique »<sup>1</sup>, et parce qu'elle semble donc se situer, à plus d'un titre, en marge du « procès » instruit « par le romantisme »<sup>2</sup> que rappelle notamment Antoine Compagnon. Loin d'ériger l'originalité en dogme et de prôner une esthétique qui privilégierait l'expression de l'individualité<sup>3</sup>, Nodier s'efforce en revanche d'attribuer – comme nous le verrons – une valeur poétique aux expressions les plus communes et les plus

1 Anne Herschberg Pierrot indique par exemple : « La dénonciation de la banalité de la forme et de l'idée procède de la pensée romantique, comme pensée de l'originalité face à la trivialité commune, au lieu commun général » (« Clichés et idées reçues. Éléments de réflexion », in *Le Cliché*, éd. Gilles Mathis, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1998, p. 29).

2 Antoine Compagnon, « Théorie du lieu commun », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 49, 1997, p. 23.

3 Nodier affirme ainsi, dans son article « Des types en littérature » : « Il n'y a certainement point d'invention absolue. L'invention la plus empreinte de hardiesse et d'originalité n'est qu'un faisceau d'imitations choisies. L'homme ne compose rien de rien ; mais il s'élève presque au niveau de la puissance de création, quand d'une foule d'éléments épars il forme une individualité nouvelle, et quand il lui dit : Sois » (*in Rêveries* [1832], Paris, Éditions Plasma, 1979, p. 49).

banales – en l’occurrence celles que la langue ordinaire emploie volontiers.

Sans entreprendre d’aborder les multiples rapports que l’œuvre nodiérienne entretient avec la problématique du lieu commun, le parcours que cet article propose voudrait montrer une continuité et une cohérence, chez Nodier, entre un imaginaire de la langue qui valorise la parole commune, et, sur le plan littéraire, la promotion engagée d’un « style » qui ne s’aviserait aucunement de rompre avec les usages de la langue ordinaire, fussent-ils considérés comme des lieux communs. Sa philosophie du langage – dont ses essais de lexicographie et de « linguistique »<sup>4</sup> sont les principaux vecteurs – engagerait ainsi Nodier à défendre et à assumer, dans ses œuvres littéraires, des choix stylistiques qui, en l’occurrence, se réclament ouvertement d’une esthétique du *commun*. C’est à tout le moins le parti pris assumé de *La Fée aux Miettes*, roman pour lequel Nodier revendique, dans la préface, l’adoption d’un « style singulièrement commun » :

Ce que votre journal vous dira, c’est que le style de *La Fée aux Miettes* est singulièrement commun, et je vous avouerai que j’aurai bien voulu qu’il le fût davantage, comme je l’aurais fait si je m’étais avisé plus tôt du mérite du simple et des grâces du naturel, et qu’une éducation littéraire mieux dirigée n’eût jamais placé sous mes yeux que deux modèles achevés de sentiment et de vérité, le *Catéchisme historique* de M. Fleury et les *Contes* de M. Galland [...]<sup>5</sup>.

Rien d’inattendu à ce qu’un discours préfaciel donne des indications relatives au « style » et à ce qu’il se charge d’anticiper les jugements et les appréciations des futurs lecteurs ; aussi le « style singulièrement commun » qui caractériserait le récit se présente-t-il d’abord comme un jugement extérieur, qui selon Nodier ne manquerait pas de figurer dans les critiques que réservera la presse au roman. Mais ce qui pourrait sans doute apparaître comme une observation dépréciative dans les colonnes du journal est aussitôt revendiqué par l’auteur, dont le seul tort eût été de ne pas avoir davantage forcé le trait.

En faisant précéder l’adjectif « commun » de « singulièrement », la formule est insolite. Il est vrai que l’on pourrait tout à fait envisager l’adverbe

4 Nodier, l’un des premiers, utilise lui-même le terme de « linguistique » pour désigner ses études sur la langue et le langage ; j’emploie toutefois les guillemets afin d’éviter toute confusion avec la linguistique telle qu’elle peut être définie et étudiée de nos jours. Sur l’inscription de la « linguistique » de Nodier dans l’histoire des sciences du langage, voir Jean-François Jeandillou, « De la naïveté en linguistique », in Charles Nodier, *Notions élémentaires de linguistique ou Histoire abrégée de la parole et de l’écriture. Pour servir d’introduction à l’alphabet, à la grammaire et au dictionnaire* [1834], Genève, Droz, 2005, p. vii. Dorénavant, les références à cette édition seront indiquées par le sigle NEL et placées entre parenthèses dans le texte.

5 *Id.*, *Smarra, Trilby* et autres contes, Paris, Garnier-Flammarion, 1980, pp. 225-226.

comme un marqueur d'intensité, et comprendre que le style serait *très* commun, et même *exagérément* commun : tel serait sans doute le point de vue du journal, qui en tiendrait rigueur à Nodier. Mais en supposant qu'un « style commun » l'est « singulièrement » de manière à affirmer, en l'occurrence, sa *singularité*, le syntagme énonce un paradoxe : il ne serait pas ou plus commun, en 1832 quand paraît l'ouvrage, qu'un style le soit. Dans cette acception, l'expression revêt en effet un caractère oxymorique et paradoxal, que signale explicitement l'antonymie formée par les adjectifs *singulier*, dont est ici dérivé l'adverbe, et « commun », auquel « singulièrement » est rapporté. Or le paradoxe est réaffirmé, dans la même préface, quelques lignes plus bas : Nodier déclare avoir adopté résolument la « manière » d'un « style commun » afin d'anticiper « [...] l'époque prochaine et infaillible où il n'y aura plus rien de rare que le commun, d'extraordinaire que le simple, et de neuf que l'ancien »<sup>6</sup>. Un « style commun » serait inéluctablement amené à devenir paradoxalement « rare », et donc en un sens *singulier*, peu *commun*.

Il n'y a sans doute pas qu'au « journal » que s'adresse cette piquante prédiction, mais peut-être aussi à tous les écrivains contemporains qui s'en voudraient considérablement, quant à eux, d'être associés à un « style » jugé « commun », au nom d'une doctrine romantique de l'originalité à laquelle Nodier n'adhère pas. Roselyne de Villeneuve et, déjà bien avant, Paul Bénichou dans *L'École du désenchantement*<sup>7</sup>, ont été sensibles à cette dissidence revendiquée de l'auteur de *La Fée aux miettes* : il « refuse vigoureusement de constituer son écriture en discours original procédant du grand Moi romantique épris d'absolu »<sup>8</sup>, et se démarque ainsi résolument des « mages romantiques ». Car d'autres valeurs que celles de l'originalité ou de la rareté en matière de style motivent avant tout le choix délibéré de Nodier dans la préface de *La Fée aux Miettes*, lui qui déclare en effet s'être avisé « du mérite du simple », et des « grâces du naturel ». Or ces deux principes, mobilisés afin de caractériser le « style commun », constituent, de fait, des notions centrales de la philosophie du langage que déploie Nodier dans ses travaux de « linguistique », où il convient par conséquent de faire une excursion.

Dans ses vives spéculations sur le principe générateur de la parole et sur « l'étude des langues naissantes » (NEL, 26) – sujets qui constituent les fils conducteurs de ses *Notions élémentaires de linguistique* et, bien souvent, investissent ses préfaces et introductions à différents dictionnaires – Nodier considère que « l'espèce » humaine est « née poète » (NEL, 46) : ainsi, « rien n'existait que la poésie, et l'homme était poète comme il était homme, parce qu'il ne pouvait pas être autre chose » (NEL, 50) à un âge où la « poésie s'est

6 *Ibid.*, p. 226.

7 Paul Bénichou, *Romantisme français* II, Paris, Gallimard, 2004, pp. 1507-1561.

8 Roselyne de Villeneuve, *La Représentation de l'espace instable chez Nodier*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 423.

identifiée avec le langage de l'homme » (NEL, 47). Nodier soutient en effet qu'à leur émergence, « les premières langues s'étaient formées des éléments les plus essentiels de la poésie » (NEL, 49). C'est pourquoi Gérard Genette note que la poésie, pour Nodier, ne constitue jamais « un ensemble d'œuvres, mais un état de langage »<sup>9</sup> – en l'occurrence celui de l'homme primitif. Or cette poéticité intrinsèque à la langue des origines – *topos* romantique, ou préromantique, comme le rappelle également Genette, en évoquant Vico, Blair, Herder et bien sûr Rousseau<sup>10</sup> – se fonde précisément sur des principes analogues à ceux dont se réclame le « style commun » de *La Fée aux Miettes*. Aussi Nodier définit-il la poésie, propre au « langage naturel » des « peuples naissants »<sup>11</sup>, comme « l'expression naïve de la pensée d'un homme simple qui sent vivement » (BB, IV) : exemple parmi bien d'autres où la *naïveté* et la *simplicité* des premiers hommes, et « même des sociétés nouvelles » qui leur succèdent, forment des conditions nécessaires à l'émergence d'une langue considérée comme « essentiellement poétique » (BB, IV). Parce que Nodier associe constamment les deux notions au « langage naturel » – et précisément comme gage de sa poéticité – il semble bien que ce soit de ce langage poétique que le style commun de *La Fée aux Miettes*, en se référant aux « mérites du simple » et « aux grâces du naturel », entend se faire sinon le relais, du moins l'écho.

Or le défi est de taille, et l'écrivain se heurte sans doute à un obstacle insurmontable ; car si « l'homme naturel a le don de faire les langues », « l'homme de la civilisation n'est capable que de les corrompre » (NEL, 153). Dans son anthropologie du langage, Nodier croit en effet fermement à une décadence linguistique qu'il corrèle à la *perfectibilité* et au progrès de la *civilisation*, en l'occurrence responsables selon lui de la perte de la *naïveté* et de la *simplicité* premières. À l'heure de « notre civilisation éminemment perfectionnée » (BB, III), quelles « traces sensibles » (NEL, 63) de la langue poétique des origines pourraient encore subsister, dans la vieille langue civilisée et dénaturée qu'est devenu le français, à l'état avancé de décadence dans lequel il se trouve, selon Nodier ? Autrement dit, où le langage poétique avec lequel entend renouer le style commun de *La Fée aux miettes* pourrait-il puiser ses ressources ? Parmi d'autres types d'expressions figées et stéréotypées, ce pourrait être, en l'occurrence, dans le lieu commun :

On ne contestera certainement pas à cette langue d'imitation [la langue primitive] d'avoir été la plus vive, la plus pittoresque, et par conséquent la

<sup>9</sup> Gérard Genette, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1999, p. 204.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 202.

<sup>11</sup> Charles Nodier, « De la bibliothèque bleue », *Nouvelle Bibliothèque bleue ou Légendes populaires de la France*, Paris, Colomb de Batines, 1842, p. III. Dorénavant, les références à cet article seront indiquées par le sigle BB et placées entre parenthèses dans le texte.

plus intelligente de l'homme, puisque l'être s'y nommait lui-même par le son, et que chaque idée se figurait à l'intelligence en arrivant à l'oreille. Il est probable que l'instinct naturel de l'espèce y introduisit en peu de temps le nombre et la rime, complément essentiel et caractéristique de la parole dans les langues de première création, et qui revit encore longtemps dans les vieilles langues, le proverbe, l'adage, le lieu commun, le refrain, toutes les locutions morales et satiriques du peuple [...] (NEL, 63).

Nodier ne semble pas envisager le lieu commun – entendu ici au sens de la formule banale issue de la langue courante, de la langue du « peuple » – comme une parole étrangère et inférieure dont la littérature devrait à tout prix se prémunir ; au contraire, il considère toute une série de locutions figées et stéréotypées – sans omettre d'y inclure « le lieu commun » – comme des témoins de cette poéticité intrinsèque à la langue primitive<sup>12</sup>.

Mais le verbe *revivre* signale bien que la langue « la plus vive », « la plus pittoresque », celle qui offrait une signification immédiate grâce à une parfaite correspondance, garantie par les sens, entre le mot et l'idée, cette « langue d'imitation » consubstantielle à la poésie, est morte, notamment en raison de l'invention arbitraire de mots et de l'abus de néologismes : pour Nodier, la prolifération de nouveaux vocables s'opposerait en effet radicalement à l'invention imitative des premiers hommes, dont la langue « essentiellement poétique » devait être en conséquence « essentiellement pauvre » (BB, IV). La *pauvreté* de la langue primitive apparaît ainsi à maintes reprises chez Nodier – avec la *simplicité* et la *naïveté* – comme une condition nécessaire de sa valeur poétique : « hors d'une langue pauvre, il n'y a point de poésie » (NEL, 52), et « les langues ne s'enrichissent qu'aux dépens de la poésie » (BB, IV). On comprend mieux dès lors pourquoi Nodier s'applique à réhabiliter les « figures du langage » les plus banales (autant de lieux communs, à nouveau) aux moments mêmes où il s'oppose – fidèle à une habitude de constante chez lui – à l'accroissement du lexique de la langue :

[...] remarquez comme les langues s'enrichissent en proportion directe de l'appauvrissement de la pensée, c'est-à-dire de l'imagination et du sentiment ! Croiriez-vous que la poésie, l'amour et le fanatisme, qui sont les plus hautes conquêtes de l'âme sur cette malheureuse terre, n'ont jamais inventé un seul mot ? Ils se sont servi des mots venus, parce qu'il leur convient de saisir la parole et de la subordonner à l'idée. Toutes les figures du langage viennent de là. Je ne sais si les amants parlent de leurs feux comme de mon temps, mais je suppose qu'ils brûlent ou frissonnent encore. Ils se seraient

12 Selon Jean-François Jeandillou, Nodier présuppose en effet « que l'évolution du langage, ne le coupant jamais totalement de son origine, y laisserait percevoir, à l'époque actuelle encore, un *sentiment de la nature* » (« Écrire en langue imitative », *Modèles linguistiques*, 60, 2009, p. 57).

bien gardés du néologisme et de la phraséologie ! Ils n'en avaient pas besoin !<sup>13</sup>

Nulle raison de vouloir bannir du langage les lieux communs du discours amoureux – ici les « feux » de l'amour – et de vouloir inventer son propre idiolecte, au risque de ne pas être compris, et surtout d'abolir toute relation entre la « parole » et « l'idée » : plutôt que de recourir au « néologisme » ou à la « phraséologie », « la poésie » (comme le sentiment amoureux) se contenterait ainsi des « mots venus » – tout comme le ferait, en l'occurrence, le langage primitif des premiers hommes, dont le principe même était « de saisir la parole et de la subordonner à l'idée ». Bien qu'il soit ici question de déplorer l'accroissement du lexique de la langue dans un compte rendu de dictionnaire<sup>14</sup>, la résonance paraît manifeste avec le discours préfaciel de *La Fée aux Miettes*. Nodier prend résolument la défense d'un langage partagé qui ne s'offusquerait en aucun cas de sa banalité, et oppose l'efficacité du lieu commun à l'inanité et à l'artificialité du particularisme langagier ; et c'est dès lors sans doute ce qui l'amène aussi, dans la préface de *La Fée aux Miettes*, à défendre un « style commun », en se refusant toute quête acharnée – vaine et absurde selon lui – d'une individuation du style<sup>15</sup> : le parti pris est analogue, ou ne souffre à tout le moins d'aucune antilogie.

L'avantage que Nodier entend tirer de ses choix stylistiques semble donc consister non seulement en sa capacité à renouer avec un langage poétique, qui aurait été celui des langues de première création, mais encore à pouvoir garantir l'intelligibilité de son écriture – en ne s'interdisant pas par conséquent l'usage des lieux communs de la langue ordinaire, car la prise en compte du destinataire semble bien constituer un critère essentiel dans le parti pris résolu du *commun*. À cet égard, la mention de Claude Fleury, l'un des deux « modèles de sentiments et de vérité » dont il était question dans la préface au moment de justifier l'adoption d'un « style commun », prend ici tout son sens.

Déclarant avoir voulu s'inspirer du « style naturel »<sup>16</sup> et éviter d'écrire

13 Charles Nodier, *Corpus des écrits métalexigraphiques de Charles Nodier, 1808-1842*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 174.

14 Compte rendu du *Dictionnaire général de Raymond*, paru dans le journal *Le Temps*, le 11 mars 1832.

15 Nodier n'est pas seul « à se distancier des "phraséologues" » : selon José-Luis Diaz, qui cite Balzac, « il arrive même qu'un écrivain aussi soucieux de style que [ce dernier] éprouve le besoin de se distancier des "phraséologues", à l'originalité artificielle : "Avec votre permission, messieurs les phraséologues, je trouve ce genre de narration beaucoup trop fatigant, et je voudrais bien substituer à ce style, mon cher J. Janin, quelque chose de plus naturel, de moins étudiié" » (« L'Individuation du style entre Lumières et romantisme », *Romantisme*, 148, 2010, p. 55).

16 Claude Fleury, *Catéchisme historique, contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne* [1679], Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1774, p. 52. Dorénavant les références à cette édition seront indiquées par le sigle CH et placées entre parenthèses dans le texte.

comme on le ferait depuis son « cabinet » (CH, 51) – dans un « Discours » destiné à faire valoir le « dessein » et « l'usage » de son *Catéchisme* – Fleury s'assignait lui aussi des modèles : « Imitons, autant que nous pourrons, selon notre langue et nos mœurs, le style de Jésus-Christ, des Apôtres et des Prophètes. Ils parlaient le langage commun des hommes : leurs expressions étaient simples, nettes, solides, et ne laissaient pas d'être grandes et nobles » (CH, 48). « Plus les Pères sont anciens, plus ils tiennent de cette noble simplicité » (CH, 48), précisait encore Fleury, qui affirmait en outre avoir « suivi le génie de la langue française » (CH, 52), afin que l'enseignement du catéchisme puisse se faire « petit avec les enfants » (CH, 53). C'est, en l'occurrence, toujours en vertu d'une « noble simplicité » et d'une capacité à incarner le « langage commun des hommes » que le style, pour Nodier, fera preuve de son efficacité communicationnelle et expressive autant que de ses qualités esthétiques. Tels sont en effet les attributs du style auquel Nodier accorde continuellement sa préférence et témoigne son admiration : « Les grands hommes de tous les siècles se reconnaissent à un style à la fois noble et naturel, dont la beauté ne doit rien à des combinaisons artificielles et recherchées »<sup>17</sup>. Ou encore, quant à ce qui est de Galland, cet autre « modèl[e] de sentiment et de vérité » aux côtés de Fleury dans la préface de *La Fée aux Miettes* :

Il nous semble [...] qu'on n'a pas rendu assez de justice au style de Galland. Abondant sans être prolixe, naturel et familier, sans être ni lâche ni trivial, il ne manque jamais de cette élégance qui résulte de la facilité, et qui présente je ne sais quel mélange de la naïveté de Perrault et de la bonhomie de La Fontaine<sup>18</sup>.

Manifestement, tous les attributs que Nodier défend dans ses considérations sur le style sont toujours, de près ou de loin, intimement corrélés au langage poétique qui constitue la quête fantasmatique de ses spéculations linguistiques : *naïveté* et *simplicité* de l'expression demeurent constamment les principes qui garantiraient l'excellence et la beauté stylistiques. Le « style singulièrement commun » de *La Fée aux Miettes* et les valeurs dont il se réclame débordent ainsi considérablement le cadre du roman lui-même, et témoignent d'une conception plus générale que Nodier se fait des rapports entre la langue, la littérature, le style et le « langage commun des hommes ». Et l'on comprend mieux, à présent, pourquoi un « style commun » ne peut l'être que « singulièrement », et ne peut être que « rare », car seuls les auteurs

17 Charles Nodier, *Questions de littérature légale. Du plagiat, de la supposition d'auteurs, des supercheries qui ont rapport aux livres* [1812], Genève, Droz, 2003, p. 94.

18 *Id.*, « Notice sur Galland », in *Les Mille et une nuits, contes arabes traduits par Galland*, 2 vol., Paris, Librairie Garnier frères, 1941, t. I, p. VIII.

que Nodier classe parmi les « grands hommes » seraient parvenu à véritablement le faire sien : Galland, Perrault, La Fontaine, on l'a vu, mais encore Rabelais, ou Montaigne et quelques autres<sup>19</sup>.

Aussi Nodier ne peut-il que s'opposer à tout projet qui consisterait à engager la littérature dans l'invention d'une langue spécifiquement littéraire, distincte et coupée de ce qu'il estime être les usages ordinaires, que ce soit à l'échelle d'un écrivain ou même d'un groupe d'écrivains ; il préférera quant à lui le « mot venu » – et donc bien souvent le lieu commun – à la « phraséologie » et à tout vocabulaire spécialisé qui s'écarterait de l'usage commun, car c'est là, pour l'auteur de *La Fée aux Miettes*, le propre des jargons qui se développent en particulier dans les sciences, ou en médecine – langues spéciales et pédantesques auxquelles Nodier ajoute aussi le « galimatias de l'idéologie » ou le « pathos de la tribune » (NEL, 280), ou encore, dans *La Fée aux Miettes*, le « patois barbare des lois »<sup>20</sup> : voilà bien, selon Nodier, des « Argots dont se servent certaines coteries pour s'isoler de la multitude » (NEL, 276), ce que la littérature devrait en conséquence éviter à tout prix pour elle-même.

Le « style commun » semble donc être destiné aussi à prévenir la littérature de cet isolement, et trouvera le meilleur espace pour se déployer surtout dans un genre littéraire que Nodier affectionne beaucoup et dont il se sert souvent lui-même : il s'agit bien sûr du conte – la mention de Galland dans la préface de *La Fée aux Miettes* témoignait aussi de cette prédilection générique. En effet, sur le plan de la langue et du style, le genre du conte est sans doute le plus propice à la mise en pratique des vertus esthétiques et communicationnelles d'un « style commun », et à l'établissement d'une proximité et une continuité entre littérature et langue ordinaire, jusque dans le cadre énonciatif qui lui est traditionnellement associé, c'est-à-dire la veillée, durant laquelle un conteur s'adresse oralement à un auditoire, avec certaines expressions qui le caractérisent. Or Nodier déclare, dans un article intitulé « Langue française » paru en 1836, « [avoir] de bonnes raisons pour ne rien changer aux expressions du conteur » (NEL, 334), alors qu'il déplore, comme à son habitude, l'arbitraire prolifération de terminologies scientifiques, qui opacifient à tel point la langue qu'elles créent de tragiques malentendus dans la vie courante : c'est ainsi, par exemple, que la « nomenclature infernale » des pharmacies commettrait chaque an « une douzaine d'assassinats » (NEL, 335). Sans que cela soit mortel dans son cas, Nodier s'en voudrait toutefois de provoquer de telles méprises, et c'est pourquoi il n'envisage pas de renoncer au « style commun » du conteur et à son langage stéréotypé.

19 Sur les goûts littéraires de Nodier, on pourra notamment consulter ses essais littéraires réunis dans les *Réveries*, *op. cit.*

20 *Id.*, *Smarra, Trilby* et autres contes, *op. cit.*, p. 334.

Dans *La Fée aux Miettes*, c'est à un personnage que Nodier fait assumer ce rôle : Michel, un fou enfermé à la maison des lunatiques de Glasgow, raconte sa propre histoire à un narrateur intradiégétique, qui sera vivement « frappé », dès le début de leur conversation, de ce que son interlocuteur adopte une « manière nette et simple d'exprimer des idées naturelles », et qui précise même qu'il en « ferai[t] probablement moins de cas si elle [lui] était plus familière »<sup>21</sup>. L'étonnement du narrateur face à la « manière » de s'exprimer de Michel confirme ainsi, dans l'univers même de la diégèse, la singularité paradoxale du « style commun » dont Nodier avisait le « lecteur qui lit les préfaces »<sup>22</sup>. En fait, c'est toute l'anthropologie du langage dont nous avons tenté d'esquisser quelques contours qui se trouve réfléchie et thématisée dans le roman lui-même. En effet, dans les derniers chapitres, Nodier introduit et parodie à l'excès le discours judiciaire puis le discours médical pour mieux dénoncer les outrances et les barbarismes qu'ils infligent à langue et au langage, ce qui forme un contraste extrêmement saisissant par rapport au récit de Michel, qui se veut quant à lui régi par le « style commun » : ainsi, « *La Fée aux Miettes* mime, dans l'ordre du récit, le mouvement de ce qui constitue pour Nodier une décadence linguistique »<sup>23</sup>, en l'occurrence celle-là même dont il est question dans la philosophie du langage qui soutient toute la « linguistique » des origines de Nodier.

Or la perte d'une *naïveté* première, que l'évolution de la langue liée à la marche du progrès et au perfectionnement de la civilisation ne cesserait d'accroître, ne relève pas uniquement de cette histoire du langage millénaire – et largement fantasmée – qui aurait pour point de départ l'aube de l'humanité ; Nodier estime en effet qu'il existe encore, à son époque et en France, un langage bien heureusement préservé de la décadence, quoique sérieusement menacé : il s'agit du patois, que Nodier considère – en confiant ce qui semble être sa propre expérience douloureuse – comme ce « langage naïf et doux qui nous venait de nos mères, de nos nourrices, de nos premiers amis du village natal, et que nous avons tant regretté de perdre, quand la première simplicité en fut déflorée dans nos écoles, par le purisme ricaneur des pédants » (NEL, 266). Comme l'affirme Jean-François Jeandillou, la glorification du patois, chez Nodier, participe ainsi de ce même « retour, sans conteste romantique, aux sources vives du *logos* »<sup>24</sup> : contrairement à la langue décadente de la civilisation, « il n'est pas transitoire comme une mode », écrit Nodier, mais « il est immortel comme une tradition » ; ainsi, « le

21 *Ibid.*, p. 238.

22 Il s'agit du titre de la préface : « Au lecteur qui lit les préfaces », *ibid.*, p. 221.

23 Juan Rigoli, *Lire le délire. Aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 475. Sur les rapports entre *La Fée aux Miettes* et le discours médical de l'aliénisme, voir les pages qui leur sont consacrées dans le même ouvrage, pp. 464-477.

24 Jeandillou, « Écrire en langue imitative », art. cit., p. 59.

patois, c'est la langue native, la langue vivante et nue », tandis que « le beau langage, c'est le simulacre, le mannequin » (NEL, 174). Or le « style commun », quant à lui, semble bien se situer entre ces deux pôles, s'appuyant sur les principes d'une « langue vivante et nue » comme le patois tout en rejetant l'industrielle contrefaçon du « beau langage », bien qu'il soit contraint d'adopter la langue de ce dernier: le français.

Le parcours qu'ont tracé ces quelques pages a permis de montrer que des textes parfois très éloignés les uns des autres dans l'œuvre polygraphique et foisonnante de Nodier, sitôt qu'ils sont mis en relation, établissent une cohérence qui place leur auteur dans un rapport complexe à la problématique du lieu commun : la défense d'un langage partagé implique des choix esthétiques et littéraires que Nodier assume pleinement, afin de mieux affirmer une complicité de la littérature à l'égard de la parole courante. Nous avons vu ainsi que Nodier ne se désolidarise pas d'une certaine banalité de l'expression commune, mais qu'il s'applique résolument à la valoriser, non seulement afin de renouer avec ce langage poétique qui constitue la quête fantasmatique de ses spéculations linguistiques, mais afin de constituer aussi une réponse à la conquête du langage entreprise par d'autres types de discours : non pas communs, ceux-là, mais spécifiques tout autant que barbares selon Nodier, et dont l'émergence serait intimement liée à cette décadence linguistique face à laquelle l'auteur de *La Fée aux Miettes* répond tour à tour par une hostilité engagée et combative, ou par un désenchantement désabusé. Avec toutefois une constante fidélité à un principe qu'il énonce en conclusion de ses *Notions élémentaires de linguistique* : « la langue littéraire d'une nation, c'est tout bonnement la langue du peuple », et « il ne faut pas sortir de là » (NEL, 217).